



JUSQU'AU 10 FÉVRIER 2025

FINANCEZ VOTRE BATEAU EN CRÉDIT AVEC SGB FINANCE

TAEF Fixe de ⁽¹⁾
2,99%

Taux débiteur Fixe 2.95%
Durée 4 ans
Livraison jusqu'au 31/12/2025



Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

(1) Offre valable uniquement pour les financements en crédit sur 4 ans maximum avec un apport minimum de 25% du prix de vente TTC du bateau et une livraison jusqu'au 31/12/2025. Offre valable sur les bateaux EXCESS en stock chez les concessionnaires participants. Exemple de financement en crédit sur une durée de **48 mois**, pour le financement d'un bateau EXCESS 11 au prix de vente de 430 535,00 € TTC (avec options et moteur). Apport de 107 633,75 €, soit un montant total du crédit de 322 901,25 €. Ce crédit est consenti au **TAEF fixe de 2.99%** et au taux débiteur fixe de 2,95%. Vous remboursez **48 mensualités de 7 140,07 €** soit un coût total du crédit de 19 822,11€ (dont 0 € de frais de dossier et 19 822,11€ d'intérêts) et un **montant total dû de 342 723,36 €**. Exemple hors assurances et prestations facultatives.

(2) Coût mensuel de l'assurance des personnes facultative qui s'ajoute au montant des mensualités : 129,16 €(3). Garanties couvertes : Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Montant total dû au titre de l'assurance des personnes facultative sur la durée totale du financement : 6 199,68 € TTC. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) : 0,93 %.

Offre soumise à conditions réservée aux particuliers, sous réserve d'acceptation par SGB FINANCE. SGB FINANCE est une filiale des Groupes CGL et BENETEAU. SGB FINANCE est un établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. SGB FINANCE - 69 avenue de Flandre - 59708 Marcq-en-Baroeul cedex - France. SA au capital de 6 054 250€ - SIREN 422 518 746 - RCS Lille Métropole - N° TVA Intracommunautaire FR 20 422 518 746. SGB FINANCE est le partenaire financier du Groupe Beneteau et de ses marques. Pour plus d'informations sur ces conditions, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller SGB FINANCE.

(3) Contrat d'assurance collective « Assurances des Personnes » souscrit par SGB FINANCE auprès de SOGECAP, entreprise régie par le Code des assurances. L'assurance comprend la garantie de base « Décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie » pour les personnes âgées de 18 à 59 ans inclus et uniquement la garantie « Décès » pour les personnes âgées de 60 à 69 ans inclus. Tarification pour une personne éligible aux conditions d'adhésion. Si votre état de santé ne vous autorise pas à bénéficier des conditions d'assurances standardisées, la convention AERAS vous permet de disposer de solutions adaptées, sous réserve d'éligibilité vérifiable sur le site www.areas-infos.fr. Notre référent AERAS est à disposition au 03 59 39 61 38. Voir détail des garanties dans les notices d'information des produits d'assurance. Contrat présenté par SGB FINANCE, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027255 (www.orias.fr) via ses mandataires.

